



# **PROCES-VERBAL ASSEMBLEE GENERALE 2024 SEANCE PLENIERE DU 23 NOVEMBRE 2024**

**ARIEGE – AUDE – AVEYRON – GARD – HAUTE-GARONNE –  
GERS – HERAULT – LOT – LOZERE  
HAUTES-PYRENEES – PYENEES-ORIENTALES – TARN –  
TARN-ET-GARONNE**

*« Dans l'ensemble du document, le genre masculin, neutre, est utilisé comme générique dans le seul but de ne pas alourdir le texte. Les termes employés pour désigner des personnes ont dès lors à la fois valeur d'un féminin et d'un masculin ».*

Le Comité régional *Occitanie* de cyclotourisme (CoReg) a tenu son assemblée générale ordinaire, au titre de l'année 2024, comme suit :

- En première partie, par un vote électronique des rapports statutaires et de l'élection de nouveaux membres du Comité directeur (16 postes à pourvoir) et des Censeurs aux comptes (2 postes à pourvoir).
- En deuxième partie, par une séance plénière qui s'est tenue le dimanche 23 novembre 2024 à Sébazac-Concourès (Aveyron), et selon un ordre du jour diffusé en préalable.

Tous les clubs relevant du comité régional, ainsi que les représentants des membres individuels licenciés, ont reçu une convocation officielle, en bonne et due forme, dans les délais réglementaires. Un dossier *dit statutaire* complet, comprenant le rapport moral, le rapport d'activité, le compte de résultat de l'exercice, le bilan synthétique au 30/09/2024, le budget prévisionnel 2025, a été transmis par voie électronique et dans les délais réglementaires. Les fiches individuelles de candidatures au Comité directeur (CoDir) et pour la fonction de Censeurs au Comptes ont été également diffusées en amont de la procédure de vote.

**Le présent document constitue le corps du procès-verbal de cette assemblée générale. En sus du dossier statutaire, il est complété par le Diaporama/supports de présentations utilisées en séance (en annexe).**

## **1 – PROPOS INTRODUCTIFS de la séance plénière.**

### **1.1 – Mots d'accueil ; personnalités présentes.**

**Jacques CLAMOUSE**, président en exercice, ouvre l'assemblée générale à 9h00, en souhaitant la bienvenue à la centaine de personnes qui ont effectué le déplacement.

Il salue la présence des personnalités (locales et régionales) suivantes, invitées :

- Madame **Florence CAYLA**, Maire de Sébazac-Concourès et Monsieur **Patrice RIVIERES**, adjoint « mobilité douce ».
- Monsieur **Pascal MAZET**, conseiller régional représentant madame Carole Delga, présidente de région, et monsieur Kamel Chibli, vice-président de région en charge de l'Education, Orientation, Jeunesse et Sport.
- Monsieur **Jean-Pierre MASBOU**, conseiller départemental, vice-président délégué au Développement culturel et sportif, et par ailleurs président d'Aveyron Sport, représentant monsieur Arnaud Viala, président du Conseil départemental de l'Aveyron.
- Monsieur **Didier FAVORI**, conseiller d'animation sportive SDJES.
- Madame **Evelyne DOULS**, présidente du Comité Départemental Olympique et Sportif de l'Aveyron (CDOS 12).

Les personnalités (locales et régionales) suivantes sont absentes excusées :

- Monsieur Richard MAILHE, président du Comité régional olympique et sportif (CROS),
- Monsieur Jean-Luc CALMELLY, président de l'Agence attractivité du territoire (ADAT).

Pour notre fédération, madame **Martine CANO** présidente fédérale, est absente excusée. Aucun autre élu fédéral n'étant disponible, le Comité fédéral n'est donc pas représenté à la présente assemblée générale.

Jacques CLAMOUSE remercie la municipalité de la ville de Sébazac-Concourès pour la mise à disposition des installations municipales de *La Doline*, ainsi que **Claude CLAMENS**, président du CoDep 12 et les présidents des deux clubs locaux (Sébazac et Onet-le-Château) en charge de l'organisation matérielle.

Les personnalités présentes prennent tour à tour la parole. Les discours de bienvenue et introductifs portent essentiellement sur la présentation de *La Doline* et de la ville de Sébazac-Concourès, sur l'appétence du territoire aveyronnais pour le vélo (toutes pratiques) et sur les aspects de sécurité des cyclistes sur la route et sur les chemins.

## **1.2 – Hommages posthumes.**

Avant de commencer l'ordre du jour proprement dit, Jacques CLAMOUSE rend hommage aux cyclos décédés dans l'année, dont la liste est malheureusement encore beaucoup trop longue. L'assemblée observe une minute de silence en leur mémoire. Cet hommage vaut également pour les disparus des autres départements qui n'ont pu être cités, faute d'informations communiquées.

## **2 – DEROULEMENT de la séance plénière.**

La séance plénière se déroule selon l'ordre du jour prévu, et comme suit :

### **1- PARTIE « STATUTAIRE ».**

- 1.1 – Rapports statutaires (faits marquants).
- 1.2 – Résultats des votes des rapports statutaires.
- 1.3 – Résultats de l'élection au Comité directeur et pour Censeur aux comptes
- 1.4 – Grandes manifestations 2025.

### **2- PRESENTATION DES NOUVEAUX ELUS.**

### **3- PARTIE « ECHANGES AVEC LA SALLE ».**

### **4 - PARTIE « REMISE DES RECOMPENSES ».**

## **3 – RESULTATS DES VOTES.**

### **3.1 – Liminaire.**

- Le recours au vote électronique a été organisé dans le respect des principes fondamentaux qui commandent les opérations électorales, notamment leur sincérité l'accès au vote de tous les électeurs, le secret du scrutin, le caractère personnel, libre et anonyme du vote, l'intégrité des suffrages exprimés, la surveillance effective du scrutin et le contrôle *a posteriori* par le juge de l'élection.
- Le système EURO-VOTE a été reconduit.
- Le scrutin s'est déroulé du 08/11/2024 à 18h00 au 22/11/2024 à 12h00. Le dépouillement a eu lieu le 22/11/2024 après le déblocage de l'urne par l'assesseur et les scrutateurs.

### **3.2 – Bureau de vote.**

Une commission électorale a été mise en place. Elle avait pour objet de vérifier le bon déroulement de la procédure, de certifier les résultats en confirmant que le quorum réglementaire soit bien atteint.

Le bureau de vote était constitué de **Claude CLAMENS**, **Bernard DELMAS** et **Daniel SIFFRAY** (CoDep 12). Qu'ils en soient ici remerciés.

### 3.3 – Résultats des votes.

#### 3.3.1 – Participation.

204 clubs, sur 301, ont participé au vote, soit 67,77%.

807 voix, sur 942, ont été exprimées, soit 85,67%.

Le quorum de 50% est largement atteint.

#### 3.3.2 - Résultats.



22/11/2024

---

#### Dépouillement Comité Régional de Cyclotourisme d'Occitanie

<b>AG ordinaire électorale 2024 du CoReg Occitanie FFVélo</b>	<b>Pour</b>	<b>Contre</b>	<b>Abst.</b>
Approuvez-vous le rapport Moral ?	626	14	78
Approuvez-vous le rapport d'activité ?	627	9	82
Approuvez-vous le bilan financier ?	615	23	80
Approuvez-vous le budget prévisionnel ?	612	16	90
ARIBAUD Hervé	600	5	113
ARNOLD Christian	578	13	127
BENET Richard	557	8	153
DUCHEZ Olivier	583	1	134
FABRE Danièle	606	14	98
FONTAYNE Michel	537	46	135
FRANCO Richard	562	18	138
GARCIA Antoine	596	8	114
GAUTHIER Frédérique	579	23	116
GERAUD Philippe	588	11	119
LEROSIER Guillaume	560	18	140
LOPEZ CUESTA José-Marie	574	19	125
OBERLE Jacques	512	39	167
RUFFIE Anne-Marie	610	14	94
SERRES Raymond	567	25	126
VALADIER Francis	576	5	137
CAQUARD Jean-Yves	637	6	75
LECAM Dominique	624	14	80
Auditable			0
<b>TOTAL (Nombre d'électeurs)</b>			<b>204</b>

---

La gestion 2024 est approuvée à une large majorité.

### 3.3.3 - Membres élus.

<b>Comité directeur</b>	<b>Nbre de Voix</b>
RUFFIE Anne-Marie	610
FABRE Danièle	606
ARIBAUD Hervé	600
GARCIA Antoine	596
GERAUD Philippe	588
DUCHEZ Olivier	583
GAUTHIER Frédérique	579
ARNOLD Christian	578
VALADIER Francis	576
LOPEZ CUESTA José-Marie	574
SERRES Raymond	567
FRANCO Richard	562
LEROSIER Guillaume	560
BENET Richard	557
FONTAYNE Michel	537

#### **Censeurs aux comptes**

CAQUARD Jean-Yves	637
LECAM Dominique	624

### COMMENTAIRES de synthèse.

#### pour le Comité directeur.

La mixité impose quatre postes réservés aux féminines. En conséquence de quoi, les trois candidates sont élues et Jacques Oberlé, ayant recueilli le moins grand nombre de voix, n'est pas élu.

Le nouveau Comité directeur du CoReg est donc composé de 12 hommes et de 3 femmes. Ses membres sont élus pour la période qui correspond à l'Olympiade 2025-2028, soit quatre ans.

Le président **Jacques CLAMOUSE** attire l'attention sur l'importance et la nécessité de mettre à profit cette nouvelle mandature pour mobiliser activement d'autres féminines dans la perspective des prochaines élections de 2028, la parité devenant alors effective au niveau du CoReg.

#### pour les Censeurs aux comptes.

D'après l'article 22, alinéa 4 du règlement intérieur « *L'élection des censeurs intervient l'année paire située entre deux années bissextiles. En cas de vacance d'un poste de censeur, l'assemblée générale suivante élit un remplaçant pour la durée restant à courir de son prédécesseur* ».

En conséquence, et afin de se recaler par rapport au calendrier statutaire, les deux candidats à la fonction de Censeur aux comptes sont déclarés élus pour deux ans.

Une nouvelle élection portant sur le renouvellement des deux censeurs aux comptes devra intervenir lors de l'assemblée générale de l'année 2026.

## 4 – CALENDRIER 2025 PREVISIONNEL

Les « Grandes manifestations » régionales prévues en 2025 sont les suivantes.

DATES	INTITULES	LIEUX et/ou ORGANISATEURS
Dimanche 9 mars	Concentration Albert Bures	Lauzerte - CoDep 82
A Définir	Critérium VTT et éducation routière	A Définir
A Définir	Finales régionales du jeune cyclotouriste V T T et concours d'éducation routière	A Définir
Dimanche 4 mai	La Vélocio	CoDep 34 - Lamalou les Bains
Du 29 mai au 1 er juin	Maxi Verte VTT	Lissac sur Couze - Corrèze ?
Le 5 et 6 juillet	Cyclomontagnarde des Pyrénées Audoises	Cyclo club de Limoux (11)
Du 5 au 12 Juillet	Semaine Européenne	CoDep 46 - Prayssac
Dimanche 24 août	Concentration Mas de la Barque Mas de la Barque (48)	Club de St Hilaire de Brethmas (30)
Dimanche 12 oct	L'Appel des Pyrénées	CoDep 64 - Col d'Ispéguy

Sont plus particulièrement présentés et/ou évoqués en séance, par chacun des organisateurs :

- La *Cyclomontagnarde des Pyrénées audoises*, (**Christophe BETHENCOURT**, du club de Limoux).
- La *Semaine européenne de Prayssac*, (**Bernard ALZAGA**, président du CoDep 46).
- Le *Congrès fédéral 2025*, qui se déroulera à Albi les 13 et 14 décembre (**Eric VERGNES**, président du CoDep 81).
- Le *Tour international Cyclotouriste / édition 2025* (**Jean-Pierre VAUR**, responsable fédéral).

## 5 – PRESENTATION et DECLARATION DES NOUVEAUS ELUS.

Les nouveaux élus sont présentés individuellement et collectivement.

**Raymond SERRES**, désigné comme étant leur porte-parole, prononce la déclaration suivante, qui est donc portée au présent procès-verbal.

Le Comité Directeur (Comité, ci-après) du Comité Régional de cyclotourisme d'Occitanie s'est réuni ce vendredi 22 novembre 2024, à Sébazac-Concourès (12), en marge de l'assemblée générale de l'association, en présence de 13 de ses 15 membres nouvellement élus.

Le Comité a désigné Raymond Serres comme secrétaire de séance et rapporteur devant l'assemblée générale.

Le Comité tient d'abord à remercier chaleureusement les "sortants". Ils sont 6 et non des moindres : le président, le secrétaire, les responsables des commissions jeunes, formation et aide aux structures et un membre de la commission tourisme.

La plupart d'entre eux a beaucoup œuvré depuis très longtemps, qui au service d'un club, d'un CODEP, du COREG, en tous cas au service de la fédération et de la pratique du vélo. Après tant d'années, ils auront le loisir de consacrer plus de temps à leurs proches, leur mère, leur épouse, leurs fille et belle-fille, leurs petits-enfants.

Nous espérons les retrouver (autant que possible à vélo) lors de nos manifestations et leur disons encore une fois un sincère et grand merci, sous vos applaudissements.

Le Comité fait ensuite un constat sur lui-même : celui d'un grand renouvellement. Il est composé de compétences intéressantes et diverses, mais peu d'expérience spécifique du domaine de la fédération (sur 15 membres, 6 sont nouvellement élus, 7 ont entre 1 et 4 années de Comité Régional et 2 seulement ont 8 ans de Comité Régional). Par ailleurs, le résultat du vote est connu depuis quelques heures seulement.

Le Comité a cependant avancé dans les travaux de désignation du bureau et des responsables de commission, mais n'a pas complètement abouti. Il n'a procédé à aucun vote et, en particulier, **à ce stade, il n'a pas désigné son président**. Nous n'ignorons pas que cette décision suscitera de la déception chez certains d'entre vous (compte-tenu de la "tradition" de désigner un président en séance). Cette décision est néanmoins totalement conforme aux statuts et nous comptons sur votre compréhension.

En conséquence, le Comité décide de confier au doyen d'âge, Michel Fontayne, qui accepte, la gestion des affaires courantes jusqu'à la nomination d'un président et pour un délai maximal d'un mois (\*).

Le Comité se réunira sous un mois (\*) pour finaliser la désignation du président, du bureau et des responsables de commission.

Nous vous remercions pour votre attention.

Pour le Comité Directeur,

Michel Fontayne et Raymond Serres

Sébazac-Concourès, le samedi 23 novembre 2024

(\*) hors de la trêve des confiseurs

## **6 – ECHANGES avec la salle.**

Les échanges, trop peu nombreux au regard du timing à respecter, avec la salle ont porté essentiellement sur :

- La convergence entre les fédérations dédiées au vélo (président du *club de Rieumes*).
- L'évolution des Structures et une meilleure prise en compte des avis du « terrain (ex-président du *club de Limoux*).
- L'attractivité et l'utilité de l'outil « convention dite de pré-accueil » (président du *club de Colomiers*).
- Le renouvellement des comités directeurs des CoDep (témoignage du président du *CoDep 32*).

## **7 – REMISE DES RECOMPENSES.**

### **7.1 – Récompenses régionales.**

#### 7.1.1 - Challenge régional.

Le Challenge régional n'est pas attribué, faute de lauréat.

#### 7.1.2 – Boucles d'Occitanie.

Les Boucles d'Occitanie, numéros 1, 2, 3 et 6 ont été réalisées par **Sébastien CLAMENS**, du club *Rieumes cyclotourisme*.

#### 7.1.3 – Raid d'Occitanie.

Le Raid d'Occitanie, dans le sens *Pont du Gard -> Pont d'Espagne*, a été réalisé par **Michel FONTAYNE** du club des *Amis Randonneurs Braxéens*.

Le trophée lui est remis en séance.

#### 7.1.4 – Jeunes.

Des enveloppes « dotations financières » sont remises aux EFV ayant à en percevoir.

Un Trophée particulier est remis aux jeunes de l'Ecole du Vélo Club Espalion, **Mathilde COSTES**, **Thomas ROUMIGUIER** qualifiés au National et **Charly BURGUIERE**. Ces jeunes étaient accompagnés par leurs éducateurs **Jean-Claude SOLIER** et **Christophe TRESSON**.

### **7.2 – Challenge de France**

Les résultats du Challenge de France 2024 ne sont pas connus au jour de la présente AG.

### **7.3 – Récompenses fédérales.**

Les récompenses fédérales, attribuées au titre de l'année 2024, ont été (ou seront), pour la majorité d'entre elles, remises soit en AG de Club, soit en AG de CoDep. Quelques-unes d'entre elles ont été distribuées à la présente AG du CoReg, comme suit.

#### **Reconnaissance fédérale.**

<b>Nom Prénom</b>	<b>Club</b>	<b>Num Codep</b>
M BENET RICHARD	CYCLO CLUB CHALABRAIS	011

*fonction particulière* : webmaster du Site internet du CoReg

#### **Médaille fédérale Échelon BRONZE.**

<b>Nom Prénom</b>	<b>Club</b>	<b>Num Codep</b>
M VAUR JEAN-PIERRE	VELO CLUB NAUCELLOIS	012

*fonction particulière* :  
(nouveau) responsable fédéral, chargé de l'organisation du *Tour international cyclotouriste*.

#### **Médaille fédérale Échelon ARGENT.**

<b>Nom Prénom</b>	<b>Club</b>	<b>Num Codep</b>
M BERTELLI JEAN-CLAUDE	CYCLO CLUB CAUSSADAIS	081
M CASSOU JEAN-JACQUES	LE GUIDON JUILLANAIS	065
M CLAMENS CLAUDE	VELO CLUB ESPALIONNAIS	012
M JOLIBERT Jean-Pierre	AS CP CYCLO VENERQUE	031

#### **Médaille fédérale Echelon OR.**

<b>Nom Prénom</b>	<b>Club</b>	<b>Num Codep</b>
M PONS JEAN-CLAUDE MME PONS FRANCOISE	LES CIGOGNES DE TARBES	065

Cette dernière médaille, attribuée au couple et au titre de la dotation « réserve fédérale », sera remise par la présidente fédérale lors du Congrès fédéral PARIS 2024.

## 8 – CONCLUSION.

Après avoir remercié à nouveau l'ensemble des participants, le président Jacques Clamouse clôture officiellement l'assemblée générale, à 13h00.

***Le présent compte-rendu vaut procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire, portant sur l'année 2024. Il est approuvé après consultation, par voie électronique, des membres du comité directeur.***

***La prochaine assemblée générale ordinaire, portant sur l'année 2025, se tiendra dans un lieu à définir (le Gers s'est positionné).***

*Fait à Balma, le 27 novembre 2024*

*Le président « sortant »*  
**Jacques Clamouse**

Handwritten signature of Jacques Clamouse in black ink, featuring a large, stylized 'C' and 'J'.

*Le secrétaire général « sortant »*  
**Jean-Jacques Cassou**

Handwritten signature of Jean-Jacques Cassou in black ink, consisting of a few sharp, intersecting lines.